

# LES CORRESPONDANTS DE BERTIN,

## AVANT-PROPOS

Les lettres de Poivre à Bertin dont beaucoup sont adressées non pas à Bertin mais à son premier commis, Melchior-François Parent, sont à l'Institut de France : Manuscrit Ms 1518.

Elles ont été transcrites et annotées par Henri Cordier sous le titre « Les correspondants de Bertin ». Pierre Poivre fait l'objet du chapitre IV édité dans la revue T'oung pao, vol. XV juillet 1914 p 307-338.

Notre apport a simplement consisté à numériser la transcription de H. Cordier, à solliciter l'ouvrage de L. Malleret pour introduire ces lettres en y ajoutant la lettre de Ko à Parent du 27 septembre 1764.

(Ne sachant reproduire les caractères chinois, nous les avons simplement remplacés par la mention : « [*Carac. chinois*]. )

### Note sur le patronyme LEFEBVRE.

Trois religieux qui ont exercé leur sacerdoce en Extrême-Orient à la même époque portent ce nom.

- Monseigneur Armand-François Lefebvre, vicaire apostolique de Cochinchine (1709-1760) fut à l'origine de l'exclusion de Pierre Poivre des Missions Étrangères (fin 1744), puis eut à le fréquenter quand Poivre vint en mission commerciale pour la Compagnie des Indes en 1749.
- Urbain Lefebvre (1725-1792) lui aussi des Missions étrangères de Paris, passa de nombreuses années en Chine (dans le Se-Tchoan). Il n'est pas mentionné dans notre documentation, mais il doit certainement avoir connu Poivre, puisque tous deux étaient à Macao à la fin de l'année 1750. (Tout comme Mgr Lefebvre)
- Joseph-Louis Lefebvre (ou Le Febvre, cité à plusieurs reprises ci-dessous), né le 30 août 1706, arriva dans la Mission de Chine en 1737 ; il fut nommé supérieur de la Mission française en 1762 en remplacement du père de Neuville ; il eut lui-même comme successeur en 1769 le père J.-B. de la Roche. Il ne revint en France qu'en 1775 « âgé de 70 ans, après y avoir servi la religion et l'État pendant trente-huit ans ». Cordier note que « Le père Lefebvre était l'ami particulier de Pierre Poivre, intendant de l'île de France » ; c'est possible puisque Poivre écrit ci-dessous « Ce Missionnaire est un homme très honnête qui réside habituellement à Canton pendant le séjour des Vaisseaux de l'Europe. Il ne quitte ce port de la Chine qu'avec nos vaisseaux françois sur lesquels il passe à l'Isle de France pour y attendre les bâtimens de la mousson suivante et retourner avec eux à Canton. ». Il est donc possible que Poivre l'ait connu pendant son intendance à l'Isle de France, mais nous n'en connaissons aucun témoignage.
- 

JPM, novembre 2010

\*

## En guise de préface

# Le Contrôleur général Henri-Léonard Bertin,

## Les chinois Ko et Yang

Texte emprunté à Louis Malleret (extrait de *Pierre Poivre* page 254-256)

Le Contrôleur général des Finances, puis Secrétaire d'état, Henri-Léonard Bertin qui connaissait Poivre et l'avait probablement recommandé à l'Intendant de Lyon, lors de la désignation des premiers membres de la société d'Agriculture témoignait aussi à tout ce qui concernait la Chine une vive curiosité. Il s'intéressait de même que Turgot<sup>1</sup> à deux jeunes chrétiens chinois que les Jésuites avaient envoyés de la Chine du Nord, afin de les préparer à la carrière ecclésiastique ... Ils partirent de Pékin le 7 juillet 1751, afin de s'embarquer à Canton à destination de la France ... et arrivèrent à Lorient le 26 juillet 1752...six ans au collège de La Flèche, ... noviciat à Paris, le 10 mars 1759 où ils restèrent trois ans et demi ... prêtrise en mars 1763... Ils s'adressèrent à leur bienfaiteur Bertin au début de 1764, afin d'obtenir de lui leur passage sur un bâtiment de la Compagnie des Indes. Mais, celui-ci les dissuada de partir aussitôt, et leur demanda de prolonger leur séjour d'un an. Son intention était de leur donner une notion des arts qui étaient exercés en France, afin qu'à leur retour en Chine, ils puissent les comparer à ceux de leur pays et, par réciprocité, faire connaître les procédés usités en Chine à l'intention des ouvriers français.

A cette fin, il prit un certain nombre d'initiatives et organisa pour eux un voyage à Lyon, dans le Forez et le Vivarais. Melchior-François Parent, ancien directeur de la Chambre de Commerce de Lyon et, depuis 1759, premier commis des Finances auprès de Bertin, reçut mission d'établir un mémoire sur toutes les visites instructives qu'ils auraient à faire dans la région lyonnaise, concernant les questions économiques. Ce programme comportait une visite des manufactures de Lyon pour le tirage de la soie d'un ou plusieurs cocons afin d'obtenir un fil, des moulins de dévidage, de doublage et de torsion, la teinture dans les cinq couleurs, la confection des gazes, des étoffes unies, façonnées ou rochées, ainsi que les galons, le fonctionnement de l'argue pour le tirage des fils d'or, la passementerie, des monnaies et des épingles. Devaient être vus encore les fabriques, les hôpitaux et quelques vestiges d'antiquité romaines ... Le voyage devait se prolonger sur Saint-Chamond, Saint-Etienne, Annonay, Péage de Roussillon et Vienne, puis comporter un retour à Paris par le Bourbonnais, Moulins, Cosne et Nevers, avec un arrêt aux écluses du canal de Briare, enfin se terminer à Rouen et Elbeuf pour voir la préparation de la laine et la fabrication des draps.

Les chinois partirent de Paris le 21 septembre 1764 et furent accueillis à Lyon par le frère de Parent et par Pierre Poivre, tous deux membres de l'Académie.

Le 27 septembre, Ko écrit à [Melchior-] François Parent, le collaborateur de Bertin. Il regrette les circonstances inopportunes de leur voyage, au moment des vendanges : « C'est pourquoi ces Mrs [Poivre et Parent] nous pressent de voir tout ce qu'ordonne votre mémoire à Lyon. Nous avons vu dès aujourd'hui tout ce qui regarde la soye, c'est-à-dire le dévidage, le doublage et le moulinage.<sup>2</sup> », ainsi que tout ce qui concerne la teinture. Tout cela les occupait beaucoup et ils avaient à peine le temps de

---

<sup>1</sup> C'est pour eux que l'économiste écrivit *se Réflexion sur la formation et la distribution des richesses*, paru en novembre 1766, et c'est à leur intention qu'il rédigea ses *Questions sur la Chine adressées à M. KO et Yang*.

<sup>2</sup> Nous reproduisons le texte intégral de cette lettre de Ko à Parent du 27 septembre 1764 à la suite de cette introduction.

dîner, de souper et de lire leur bréviaire. Ils revinrent à Paris le 10 novembre 1764. Poivre avait suggéré qu'on leur donnât des connaissances de chimie et ils reçurent en effet des leçons dans cette science.

L. Malleret

\*

Lettre de Ko à Parent du 27 septembre 1764

Monsieur, persuadés combien vous prenez part à ce qui nous regarde, je n'ay rien de plus pressé que de vous donner de nos nouvelles. Nous sommes arrivés icy, quoique fatigués du voyage, en parfaite santé. Mr votre frère nous a reçu avec bien de la bonté et a toute sorte d'attention pour nous conduire au but de notre voyage. C'est dommage que la circonstance du tems soit extrêmement incommode tant pour Mr votre frère que pour Mr Poivre, parce qu'on fait dans ce pays-cy la vendange et vous savez que dans ce canton comme ailleurs les ouvriers ne travaillent qu'autant qu'on y veille. C'est pourquoy ces Mrs nous pressent de voir tout ce qu'ordonne votre Mémoire dans Lyon. Nous avons vu dès aujourd'huy tout ce qui regarde la soye, c'est-à-dire le devuidage, le doublage et le moulinage, nous n'en pourrions voir le tirage que dans le Vivarez ; 2° tout ce qui regarde la teinture, c'est-à-dire les cinq couleurs primitives. Vous voyez, Mr, que notre journée ne peut pas être mieux remplie. Tout ce qu'il y a c'est le tems qu'il nous faut pour faire nos notes sur chaque chose ; car nous n'avons eû que le tems de dîner, de souper et de dire notre bréviaire. Mais j'espère que comme ces Mrs ne sont pas maîtres, malgré toute la bonne volonté qu'ils ont pour le bien public, d'y sacrifier tout le tems qu'ils souhaiteraient, pendant qu'ils seront occupés d'une part nous trouverons du loisir à travailler à nos notes. Mr votre frère compte nous faire voir toutes les manufactures qu'il y a à voir dans Lyon et qui peuvent se perfectionner par les connaissances qui viendront dans la suite de la Chine. J'ay oublié de vous dire aussi que nous avons vû travailler au Velours et au gros de Tours. Nous avons aussi à vous prier de parler à Mr Bertin d'une petite bagatille que desirerions faire à St Etienne en Forest, à Cône et à Moulins si nous y passons, de la quincaillerie de ce pays-là. Il y a apparence que nous partirons pour St Etienne avant la fin de la semaine prochaine. Ainsi vous aurez la bonté de nous avertir incessamment si nous pouvons faire ce que nous demandons. En arrivant icy nous avons appris avec joie que vous ne souffriez plus, nous souhaitons avec ardeur que vous soyez parfaitement rétabli. Je vous fais mille excuses, Monsieur, si cette lettre est écrite sans vivre, ny mesure, parce qu'il fait déjà bien tard, et que demain je n'auray pas un moment à moy. J'ay l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur, Votre très humble et très obeissant serviteur. Ce 27 septembre 1764 Signé : Ko p.i.

Nous vous prions, Monsieur, de vouloir bien vous charger de nos respects pour Mr le ministre, et de luy donner de nos nouvelles. »

\* \*

# LES CORRESPONDANTS DE BERTIN,

Secrétaire d'État au XVIII<sup>e</sup> siècle,

PAR

**HENRI CORDIER.<sup>1</sup>**

IV

PIERRE POIVRE.

Pierre POIVRE est le voyageur et le savant bien connu, né à Lyon en 1719 ; nous avons publié son voyage en Cochinchine dans *la Revue de l'Extrême-Orient* ; au moment où commence sa correspondance (c. à. d. la seconde lettre) il venait d'être nommé Intendant de l'Île de France et de Bourbon et il s'embarqua pour rejoindre son poste en 1767; il fut absent six ans, rentrant en 1773. Poivre est mort le 6 janvier 1786.

I

Lyon, ce 27 7<sup>bre</sup> 1764.

Vous avés fait, mon cher Monsieur, une très bonne affaire en nous envoyant vos deux élèves chinois.<sup>2</sup> Ils sont arrivés ici en très bonne santé. Dès que j'ai sçu leur arrivée, j'ai tout abandonné à ma campagne où la besogne ne manque pas dans ce tems de semailles et de vendanges, je me suis rendu auprès de Mr. PARENT que j'ai trouvé chés Mrs. les Chinois. J'ai lu votre lettre et votre mémoire qui est excellent. Sans perdre de tems, nous avons commencé nos courses par les moulins de Mr. JENTET que nos Chinois ont très bien vus, longtems et en détail. Mr. Parent et moi nous leur avons donné tous les éclaircissemens qu'ils nous ont demandés, et le plus petit surtout nous a fait beaucoup de questions et m'a paru avoir bien saisi toute la mécanique de cet artifice qui est une belle chose, surtout le quarré long qui tient moins d'espace et fait beaucoup plus d'ouvrage que les artifices ronds. Notre matinée d'hier se passa chez Mr. JENTET; après midi nous parcourûmes les ateliers de nos teinturiers; nous vîmes donner toutes les couleurs : mais nous nous attachâmes comme de raison et suivant votre avis à voir surtout le décreusement, la teinture blanche, la bleue, nous vîmes préparer le brevet pour l'indigo, nous le vîmes broyer et faire la cuve, nous observâmes avec la mesme attention spéciale, la teinture jaune et la noire. Nos étrangers ont des échantillons de toutes nos matières colorantes et des sels que nos teinturiers employent. Si avant de nous les envoyer, vous leur aviés fait prendre une vingtaine de leçons seulement chés Mr. MACQUER ou chés Mr. ROUELLE, ils saisiraient mieux ce qu'ils voyent. J'ai de la peine à leur faire comprendre ce que c'est qu'un astringent, un alcali, un acide, etc. et l'action des uns sur les autres. Ils le comprendront mieux lors qu'à leur retour à Paris vous leur ferés apprendre les principes de la Chimie.

Nous vîmes également hier les fabriques de nos étoffes brodées de toute espèce et des velours. La vue de ces deux articles est pour leur curiosité et ne sçauroit nous être utile.

---

<sup>1</sup> Voir *Toung pao*, Mai, Octobre et Décembre 1913.

<sup>2</sup> Cf. Henri Cordier, *Les Chinois de Turgot. (Florilegium Melchior de Vogué, 1909, pp. 151—158).*

Je vais les mener ce matin d'abord à la Bibliothèque des Jésuites où je veux qu'ils voyent la grande et belle histoire de la Chine en 32 volumes chinois avec la traduction manuscrite du Père de Mailla<sup>1</sup> puis nous les mènerons chez Mr. Pitra qui dore, de là à largue, etc.

Tous nos tirages sont finis depuis plus d'un mois dans ce pays-ci. Pour moi il y a longtems que je n'ai plus ni fileuse ni cocou<sup>2</sup>, ce qui me fâche bien. Mais je compte les avoir dimanche à la Fréta<sup>3</sup>, je leur ferai voir mon rouet et tous mes ustensiles et je tâcherai de leur expliquer de mon mieux l'art du filage. Au reste j'espère qu'ils trouveront encore à Serrières et au Péage, des bassines en train. Je suis bien content de leur voyage chez nos teinturiers : c'est l'objet essentiel qu'ils avoient à voir dans cette ville.

J'ai été bien sensible à ce que j'ai appris de votre maladie, je vous souhaite bien sincèrement le retour de la santé, je vous embrasse de tout mou cœur. J'écrivis dernièrement à ?... ; sans doute qu'il vous aura été voir.

## II

7 janvier 1767.

Monseigneur,

Me voicy à L'orient prêt à m'embarquer sur le vaisseau de la Compagnie des Indes, *Le Dauphin*<sup>4</sup>; j'emporte avec moy un vif souvenir de toutes vos bontés que je n'oublierai de ma vie, je vous prie de vouloir bien me les continuer. J'ai reçu par le courrier de ce jour un paquet de votre part pour Mrs. Ko et YANG ainsy que des petites lunettes acromatiques, lors que le reste de l'envoy me sera parvenu, je remettrai le tout à M. Sanguinet,<sup>5</sup> capitaine du Vaisseau le *Beaumont*<sup>6</sup> destiné pour la Chine à l'adresse de M. LE FEBVRE<sup>7</sup>, procureur des Missionnaires de Pékin.

Je suis très persuadé que vous aurés la satisfaction de la correspondance de Mrs. Ko et Yang qui certainement répondent aux bontés que vous avés eues pour eux. De mon côté, je chercherai à avoir par le moyen de Mr. Lefebvre toutes les instructions sur les arts de Chine qu'il nous est important de connoître, et je me ferai un devoir de vous les communiquer annuellement.

Je suis avec respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

POIVRE.

A Lorient, le 7 janvier 1767.

M. BERTIN, Ministre et Secrétaire d'Etat.

## III

A Lorient, le 9 janvier 1767.<sup>8</sup>

Je suis arrivé icy, Monsieur et très cher amy, le 6 du courant en très bonne santé, ainsy que ma femme qui a supporté avec le plus grand courage les fatigues du voyage et des mauvais chemins. Je reçus le lendemain deux lettres de votre part avec un paquet contenant quatre lunettes acromatiques que vous me chargés de faire passer à Mrs. Ko et YANG ; j'en accusois le même jour réception à Mr. BERTIN

---

<sup>1</sup> Voir *Bibliotheca Sinica*, col. 584-585. - Le MS. de Mailla déposé à la bibliothèque du grand collège de Lyon, fut cédé le 3 août 1775 à l'abbé Grosier. - Il se trouve maintenant à la Bibliothèque nationale de Paris.

<sup>2</sup> Note JPM : faute de frappe, lire *cocon*.

<sup>3</sup> La Fréta était la maison de campagne de Poivre, près de Lyon, sur les bords de la Saône.

<sup>4</sup> *Le Dauphin*, capitaine de Kerangal, arma le 8 mars 1767 et désarma le 27 octobre 1768.

<sup>5</sup> P. de SANGUINET.

<sup>6</sup> *Le Beaumont* arma le 19 janvier 1767 et désarma le 10 juin 1768. (Note JPM : *Le Beaumont*, retenu par des vents contraires ne quitta Lorient que le 15 mars et après une simple escale dans le détroit de la Sonde, à Serigny arriva à Vampou [Wanpou proche de Canton] le 13 août. Lire in *Lettres édifiantes et curieuses*, t.13, la relation de la traversée dans une lettre de François Bourgeois, de Canton le 1<sup>er</sup> septembre 67)

<sup>7</sup> *Joseph Louis LE FEBVRE*, S. J. né 30 août 1706 ; arrivé en Chine, 8 août 1737; rentré en France.

<sup>8</sup> Au dossier de M. POIVRE

à qui j'eus l'honneur d'écrire pour le remercier de nouveau de toutes ses boutés et luy présenter de nouvelles assurances de mon respect et de mon attachement. J'ay reçu en même tems que vos lettres l'état des effets envoyés à Mrs. Ko et Yang mais je n'ay point encore reçu de Mr. GALLOYS ces mêmes effets ; dès que je les auray, je les mettray sur un des Vaisseaux de Chine et je vous en donneray avis. J'auray soin d'adresser le tout à Mr. Lefebvre avec les 2400 livres que je convertiray en piastres et que j'adresseray également à Mr. Lefebvre.

Quant aux deux caisses de vin, il paroît que ce ne sera qu'à Cadix que j'en feray l'emplette et je vous écriray encore de ce port.

Je viens de recevoir ce matin un nouveau paquet du Ministre dans lequel j'ay trouvé deux lettres pour moy et un nouveau paquet pour Mrs. Ko et Yang. Je vais répondre par le courrier aux deux lettres du Ministre si j'y suis encore à tems.

Je pense que vous aurés eu la bonté de retirer mes lettres et que vous les aurés remises à Mr. DRON ainsy que nous en étions convenu ; Je vous prie de mettre à ma petite affaire toute la diligence dont vous êtes capable. Vous sentés combien il est essentiel pour moy que les lettres soient promptement enregistrées en partant pour l'expédition de mon cordon de St. Michel qu'il convient que je puisse emporter. Ma femme sensible à votre souvenir vous présente ses civilités et mille assurances de son vif attachement pour Madame ; permettes que je l'assure de mon respect.

Je vous embrasse de tout mon cœur,

POIVRE.

M. PARENT, 1<sup>er</sup> Commis de Mr. BERTIN, Rue Poissonière.

#### IV

Monseigneur,

J'ay reçu les deux lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'adresser renfermées dans un même paquet avec celui qui est à l'adresse de Mrs. Ko et YANG ; par l'une de ces lettres vous avés la bonté de m'instruire des arrangemens que vous avés pris pour faciliter et pour assurer la correspondance de ces Mrs. Chinois par le moyen de M. LEFEBVRE, procureur des missionnaires de Pékin. Ce Missionnaire est un homme très honnête qui réside habituellement à Canton pendant le séjour des Vaisseaux de l'Europe. Il ne quitte ce port de la Chine qu'avec nos vaisseaux françois sur lesquels il passe à l'Isle de France pour y attendre les bâtimens de la mousson suivante et retourner avec eux à Canton. Vous voyés, Monseigneur, qu'à l'Isle de France, je seray très à portée de connoître votre correspondance avec Mrs. Ko et YANG, d'apprendre de Mr. Lefebvre mille petits détails intéressants dont on ne peut jamais être instruit par des lettres. Soyés persuadé, que je ne négligeray rien pour que votre correspondance prenne une bonne tournure et soit bien affermie ; j'intéresseray Mr. Lefebvre par toutes les honnêtetés que ma place me mettra à portée de luy faire, à rechercher de son côté par la voye de Mrs. ses confrères toutes les connoissances que vous désirerés ou que je soupçonnerois pouvoir vous être utiles et agréables.

Dans l'autre lettre dont vous m'avés honoré, vous m'annoncés les intentions du Roy au sujet des tapisseries laissées à Canton par Mrs. Ko et Yang, Les connoissances que j'ay du local m'autorisent à vous assurer que vous ne pouviés prendre un meilleur party que celui que vous avés pris. Vos observations au sujet des quatre dessins de Bataille de l'Empereur<sup>1</sup>, seront certainement gouttées des Missionnaires de Pékin et je ne doute pas que ces Mrs. ne fassent leurs efforts pour les faire également goûter à l'empereur. Je vais par le moyen de Mr. Lefebvre établir une correspondance avec nos missionnaires pékinois les plus en faveur auprès de l'Empereur. Mon projet est de me servir adroitement de ces Mrs. pour obtenir à notre commerce françois de Canton quelque privilège soit lucratif, soit honorable. Il est certain que les Européens en général tous confondus, y sont depuis quelques années par la faute des seuls Anglois dans un état d'avilissement très dur à supporter. Les tapisseries des Gobelins que Sa Majesté veut bien permettre aux Missionnaires de Pékin de présenter à l'Empereur, leur fournira certainement une occasion de solliciter quelque distinction en faveur de nos François. Si les planches de Batailles sont bien exécutées, ce sera un nouveau moyen. Je tâcheray de picquer l'amour propre des

---

<sup>1</sup> Voir *Les Conquêtes de l'Empereur de la Chine* par Henri Cordier. (*Mémoire concernant l'Asie orientale*, I, 1913, pp. 1-18).

Jésuites de Pékin en leur faisant entendre que les services qu'ils rendront à notre commerce de Canton, seront un moyen sinon de réconciliation avec le Gouvernement, du moins de se faire plaindre et regretter. D'ailleurs je les consulteray sur les présents que l'on pourrait faire, sur les moyens que l'on pourrait employer pour nous rendre l'Empereur favorable et d'après leurs avis bien pesés, j'auray recours à vous.

Je ne laisseray passer aucune occasion sans vous renouveler, les témoignages de mon attachement, et la reconnoissance que je dois à toutes vos bontés.

Je suis avec respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

POIVRE.

A Lorient, ce 12 janvier 1767.

P. S. Les trois balotins à l'adresse de Mrs. Ko et Yang sont arrivés, je vais les charger sur un Vaisseau de Chine avec tous les autres paquets qui leur sont destinés. Tous ces articles vont s'embarquer sur le *Beaumont* et seront consignés à Mr. SANGUINET, Capitaine de ce Vaisseau, à l'adresse de Mr. Lefebvre à l'Isle de France ou à Canton. Quant à la pension de Mrs. Ko et Yang dont la somme totale monte à 2400 livres que j'ay reçue pour leur compte à Paris, je la remettray en piastres à Cadix seulement sur le vaisseau *Le Villevault*<sup>1</sup> qui y vient avec nous à la consignation de M. St. ROMAIN, Capitaine du dit Vaisseau, et à l'adresse de Mr. Lefebvre, Procureur des Missionnaires de Pékin. J'en feray de même pour les deux petites caisses de vin de 30 bouteilles chaque que je suis chargé d'acheter pour Mrs. Ko et Yang. Ainsy, j'espère que toutes les commissions dont vous m'avez honoré, seront bien faites.

P.

M. BERTIN, Ministre Secrétaire d'Etat.

V

A Lorient, le 14 janvier 1767<sup>2</sup>.

Vous n'êtes plus en peine de moy, Monsieur et très cher ami; vous savés à présent des nouvelles de mon voyage et de mon heureuse arrivée dans ce port.

J'ai accusé à M. BERTIN par le dernier courrier, la réception des trois petits Balotins, et de tous les paquets que vous m'avez fait passer jusqu'à ce jour pour Mrs. Ko et Yang que j'ai tous reçus à la réserve de celui que vous m'annoncés par la Messagerie, et que vous me dites être l'envoy de Mr. l'Intendant de Limoges,<sup>3</sup> ainsy que celui que vous m'annoncés par le carosse; dès que j'aurai reçu ces deux derniers paquets, je vous en donnerai avis. Je vais toujours mettre sur le *Beaumont* ce que j'ai reçu jusqu'à présent, à la consignation de Mr. SANGUINET, et à l'adresse de Mr. LEFEBVRE

Si vous n'avez aucunes nouvelles de Mr. DROUX au sujet de mes lettres, je n'en ai pas plus que vous. Vous supposés qu'elles sont enregistrées, et j'ignore même si elles sont scellées, car vous qui aviés eu la bonté de vous en charger, vous ne m'en avés pas dit un mot, je suppose neantmoins que vous les avés retirées du sçeau depuis longtems, et que vous les avés remises aussitôt à Mr. Droux. J'espère que cet ami ne perdra pas un moment pour suivre les enregistremens nécessaires surtout celui au Parlement qui est seul attendu chés Mr. le Marquis de MARIGNY.

J'emporte avec moy le mémoire de Mr. BAUDOIN et je tâcherai de le faire exécuter par Mr. Lefebvre. Les tuyaux de Bambou vernis n'auront pas besoin d'être encaissés, il suffira de les bien emballer dans des nattes de jonc et en cet état ils peuvent parfaitement être rangés dans le haut des Vaisseaux sur les bords.

Il y a longtems que j'ai fait avoir à Mr. NIEN une Chambre à bord du vaisseau le *Beaumont* sur lequel il s'embarque. Ainsy il n'a plus besoin de protection à cet égard. Ce n'a pas été chose facile dans la

---

<sup>1</sup> Le *Villevault*, cap. de SAINT-ROMAIN, arma le 12 mars 1767 et désarma le 4 juin 1768.

<sup>2</sup> Rép. le 19 janvier 1767.

<sup>3</sup> Turgot.

circonstance. Je compte vous adresser par le premier courrier mon certificat de vie en bonne règle puis dans le tems le montant de ce que j'aurai déboursé pour les frais de la messagerie et du carosse. Vous garderez ce petit argent pour mon compte si Mr. Droux ne vous en demande pas. J'ai laissé à cet ami la somme de cent louis pour fournir aux frais des enregistrements, je crois que cela suffira.

Je suis très mortifié de vous voir affligé du Rhumatisme que vous me dites avoir attrapé à Versailles, convenés que l'air de ce pays est infecté et vicieux au phisique comme au moral, je suis sûr que vous vous garantirés de ses mauvaises influences à l'un de ces égards ; mais à l'autre vous ne vous défiés pas assés, ménagés vous bien, et chassés de chès vous le plustot possible un voisin aussi incommode.

Mes respects s'il vous plaît à Madame, et mille compliments de la part de ma femme. Je vous embrasse de tout mon cœur et suis avec le plus vif attachement, votre ami.

POIVRE.

A Monsieur,

Monsieur PARENT, premier Commis de Mr. BERTIN, Ministre Secrétaire d'Etat, rue Poissonnière à Paris.

## VI

A L'orient, le 23 janvier 1767

Je reçus hier, Monsieur et cher ami, les deux petites caisses que vous m'aviés adressées par la Messagerie. J'ay payé pour le port 10<sup>#</sup> 4<sup>S</sup> que je vous prie de passer à mon crédit. Je les ai mises aujourd'hui sur le *Villevault*, avec le nouveau paquet que j'ai reçu par le Courrier de ce jour. Comme le *Villevault* ne passe plus à Cadix, j'ai eu peur de ne plus rencontrer ce Bâtiment à l'Isle de France à mon arrivée, et j'ai mis sur ce bâtiment avec les paquets cy-dessus la pension ou gratification de 2400<sup>#</sup> accordés par le Roy à Mrs. Ko et Yang en piastres à raison de 5<sup>#</sup> 5<sup>S</sup> 6<sup>d</sup> la piastre ce qui fait pour chacun 227 piastres 1/2 rondes, j'ai adressé le tout à Mr. LEFEBVRE que j'avois déjà prévenu ainsi que Mrs. Ko et YANG de tous vos envoys par le V<sup>au</sup> le *Beaumont*. Je leur ai également écrit à tous par le *Villevault*.

Je ne sais qu'acheter pour remplir les intentions de Mr. BERTIN, envers Mr. Le Febvre. Les pacotilles ont dévasté tous les magasins du pays et on n'y trouve plus rien qu'à des prix extravagans. J'achepterai à Cadix une petite Barique de vin d'Espagne et je la porterai à Mr. Lefebvre, je vous enverrai le montant de mon déboursé, et vous le passerés encore à mon crédit.

Je garde votre lettre pour prendre les informations que vous désirés sur la peinture des Paravents de marbre. J'ay des connoissances à ce sujet que je n'ai pas le tems de vous détailler aujourd'huy. Vous pouvés assurer Mr. de LA ROQUE que je n'ai aucune prévention contre lui, que je lui suis au contraire attaché et qu'il a eu peut-être un peu tort de se prévenir contre moy, d'après une lettre de compliment et d'honnêteté que j'écrivois à Mr. DUBUQ et que ce Monsieur lui a renvoyée par inadvertance, cette lettre mettoit quelque différence entre le génie de Mr. De La Roque et celui de Mr. Dubuq, voilà ce que Mr. Laroque vous montrera après mon départ.

Ma femme vous présente ses civilités ainsy qu'à Madame que j'assure de tout mon respect.

Je vous embrasse de tout mon cœur,

POIVRE.

A Monsieur,

Monsieur PARENT, premier commis de Monsieur BERTIN, Ministre Secrétaire d'Etat rue Poissonnière à Paris.

## VII

A Lorient, le 26 janvier 1767.



J'ai reçu, mou cher ami, vos deux derniers paquets pour Mrs. Ko et YANG, contenant les effets annoncés dans votre lettre du 21 du courant, qui les a accompagnés. Je les ai aussitôt apporté chès Mr. de ST. ROMAIN, Capitaine du Vaisseau le *Villevault*, qui n'attend plus qu'un vent favorable pour sortir de ce port. Comme il est décidé que ce Vaisseau ne passera plus à Cadix, et que je dois y passer, j'ai craint de ne plus trouver à mon arrivée à l'Isle de France les deux Vaisseaux destinés pour la Chine. J'ai cherché icy des piastres et j'ai adressé à Mr. Lefebvre pour le compte de Mrs. Ko et Yang la somme de 455 piastres formant celle de 2400<sup>#</sup> que j'avois reçue pour leur faire passer à titre de la gratification que Sa Majesté leur accorde. Les piastres reviennent à 5<sup>#</sup> 5<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>. J'ai également converti en piastres les 400<sup>#</sup> que Mr. l'Intendant de Limoges m'avoit chargé de faire tenir à ces Messieurs; d'ailleurs tous les Balottins, caisses, paquets, sont partagés entre le *Beaumont* et le *Villevault*. Il ne me reste plus de toutes vos commissions a remplir, que celle des deux petites caisses de vin. Oh, pour celle là, je la ferai à Cadix, par ce que je ne puis la bien faire que là.

J'ai laissé chez Mr. L'HERITIER, notaire, ma procuration en blanc telle que vous l'aviés désirée.

J'ai reçu une lettre de Mr. Droux qui m'apprend les peines que vous vous êtes données au sujet de l'attestation de vie et moeurs exigée par le Parlement ; je vous en remercie bien, et je vous prie de me continuer vos bons et louables services jusqu'à la fin de cette affaire. Mr. DROUX compte beaucoup sur vous, pour les démarches à faire auprès de Mr. de NICOLAÏ. J'y compte au moins autant que luy.

Le mariage de Mr. le Marquis de MARIGNY<sup>1</sup> retarde un peu mes expéditions. Ce n'étoit pas à Mr. de MONTUCLA à qui il falloit s'adresser, mais bien à Mr. de CUVILLE, or ce Mr. de Cuvillé étoit à Mesuard au mariage, et n'a du être de retour à Paris que samedy dernier. J'espère néanmoins, malgré ce petit retard, recevoir encore icy les expéditions du Bureau de Mr. de Marigny. Nous n'avons point encore d'ordres pour notre départ, et les vents sont très contraires.

Le Père NGNIEN est parti sur le *Beaumont*, très content de sa petite chambre, et très disposé à faire vos petites commissions ainsy que celles que je lui donnerai pour la Province de Fo Kien. Je le crois un homme essentiel.

Je suis enchanté que Mr. Bertin soit content de son Paravent; je me souviens d'en avoir eu un de même qualité dont rien n'égaloit la beauté des couleurs. Il représentoit d'un côté les fables de la Mythologie des Bonzes et de l'autre des fleurs et des oiseaux, mais il péchoit comme celui de Mr. Bertin par le dessin et le défaut de perspective.

J'ai le projet de faire exécuter dans ce genre pour mon usage un surtout de table monté en cuivre blanc, je tâcherai de savoir quel en est le mordant qu'ils employent pour rendre les couleurs adhérentes, quand aux matières colorantes, je les connois très bien.

Je vous embrasse de tout mon cœur et suis avec l'attachement le plus inviolable, mou cher ami, votre très humble et très obéissant serviteur.

POIVRE.

Ma femme qui est pleine de santé et de courage vous salue ainsi que Madame Parent que j'assure de mon respect.

Accusant à M. Bertin la réception de ses deux derniers paquets et de l'expédition que j'en ai faite sur le *Villevault*, je vous prie de lui présenter l'hommage de mon sincère, inviolable et respectueux attachement<sup>2</sup>.

A Monsieur,

Monsieur Parent, premier commis de Mr. Bertin, Secrétaire d'Etat, rue Poissonnière à Paris.

VIII

A Lorient, ce 9 février 1767

---

<sup>1</sup> Abel François POISSON, Marquis de MENARS et de MARIGNY, frère de la Marquise de Pompadour, né vers 1725; décédé à Paris le 11 mai 1781 ; directeur général des bâtiments épousa en janvier 1767, Marie Françoise Julie Constance Filleul demeurant rue du Mail, fille aînée de la dame Filleul, maîtresse du financier Bouret. Cf. *Mémoire*, de Marmontel, II, 1804, Liv. V, pp. 13-14.

<sup>2</sup> Le P. S. est autographe.

Vous me croyés parti, Monsieur et cher ami, et me voilà encore ici. Il paroît mesme que j'y serai encore quelque tems et au moins jusqu'au 20 du courant. Les expéditions du *Dauphin* ne sont pas encore annoncées et les vents contraires paroissent fixés. Je sçai que vous avés eu la bonté de me rendre justice et de déposer en ma faveur au sujet des informations de vie et mœurs dont j'ai eu besoin pour l'enregistrement de mes lettres au Parlement. Je vous en remercie et je vous prie de vouloir bien continuer à me rendre les services de l'amitié pour les autres enregistremens qui restent à faire. J'ai promis à Mr. DROUX que vous auriez la bonté de l'aider jusqu'à la fin. Si vous connoissez Mr. de CURVILLERS, je vous prie de le presser pour l'expédition de mon Cordon, dont je n'ai aucune nouvelle quoiqu'il y ait 18 ou 20 jours que mes lettres sont enregistrées.

Si je ne reçois pas ici le Cordon, je ne pourrai plus l'avoir qu'après mon arrivée à l'Isle de France, parce que le *Dauphin* sur lequel je m'embarque sera désormais le seul bâtiment de cette expédition qui passe à Cadix. Or, il seroit avantageux pour le service du Roy que je débarque à l'Isle de France avec cette marque de la protection du gouvernement. Mr. le Marquis de MARIGNY avoit donné ordre de m'expédier promptement aussitôt après l'enregistrement de mes lettres: Mais Mr. de Cuvilliers a lanterné je ne sçai pourquoi. Mr. de MONTIGNY TRUDAINE ne m'a pas fait remettre l'argent nécessaire pour l'achat des béliers et brebis de Chine qu'il m'a témoigné désirer ; mais j'ai chargé l'Abbé GALLOYS d'un côté et M. DUMONT de l'autre de m'envoyer ces animaux à l'Isle de France. Comme Mr. Galloys a une somme pour les différens objets de sa mission, il n'est pas nécessaire pour le présent que Mr. de Montigny fournisse aucun argent. J'enverrai le compte en envoyant les moutons. Assurés, je vous prie, ce respectable Magistrat que ses commissions seront faites exactement. Je serai heureux de lui prouver mon zèle et mon respect. Vous pensés bien que je ne négligerai rien non plus pour servir Mr. BERTIN, et pour remplir toutes les commissions que vous m'avés données de sa part et de la vôtre. Ce sera pour moi une affaire de cœur et d'inclination. Vous aurés quelque chose à avancer pour mon compte à Mr. de SAINTE CATHERINE au sujet de mon imprimerie pour laquelle ce Mr. a fait des frais de caisse et de transport ; je vous prie de rembourser ses avances.

Ma femme vient d'avoir la rougeole et se porte bien ; elle vous salue, nous assurons l'un et l'autre Madame de notre respect, nous embrassons toute votre chère famille. Adieu souvenez-vous de votre ami.

POIVRE

## IX

A Lorient, ce 16 février 1767.

Je ne sçavois pas, mon cher bon ami, que M. TRUDAINE de MONTIGNY<sup>1</sup> eut fait compter à Mr. DROUX la somme dont nous étions convenus pour lui procurer de la Chine deux béliers et quatre brebis. Je le sçai aujourd'hui, la commission étoit néanmoins donnée et je compte qu'elle sera bien faite.

Je vous apprends avec plaisir, parce que je connois votre amitié pour moi, que j'ai reçu hier le Cordon de St. Michel avec la lettre du Roy qui me permet de le *porter dès à présent*. Je vous prie d'en faire part à M. Bertin. Cette nouvelle lui fera plaisir je le sçai.

Je vous prie de m'envoyer une pièce de ruban noir moiré pour remplacer mon cordon qui ne durera pas toujours.

Consultés Mr. SOUFFLOT et envoyés moi la pièce par la poste par le 1<sup>er</sup> courrier. Les vents sont contraires et paroissent opiniâtres, je pourrai encore la recevoir. Contresignés mes respects à Madame et à vous toute amitié.

POIVRE

M. Parent.

---

<sup>1</sup> Jean-Charles-Philibert TRUDAINE de MONTIGNY, fils de Daniel Charles TRUDAINE, Intendant d'Auvergne, né à Clermont en 1733; décédé 5 août 1777; remplaça son père comme Intendant général des finances ; membre honoraire à l'Académie des Sciences.

X

A Lorient, le 26 février 1767.

J'ay reçu, Monsieur et cher ami, avec votre lettre du 19 de ce mois, mon mémoire et la lettre de M. BAUDOUIN, je vous remercie bien de toutes les peines que vous vous donnés pour toutes mes affaires.

Mr. DROUX m'a prévenu de la remise que lui a fait faire M. de MONTIGNY d'une somme de 168<sup>#</sup> pour des commissions dont il m'a chargé et j'en ai accusé la réception à M. de Montigny.

Je n'ai pas encore reçu la pièce du Ruban que je vous ai demandée; vous me ferez grand plaisir de me la faire parvenir le plustot possible.

Ma femme qui me charge de vous faire mille compliments se porte mieux que jamais ; elle est ainsy que moy bien sensible à la part que vous avés pris à son indisposition ; elle suivra vos conseils pour que ses yeux ne se ressentent pas des effets que peut produire la rougeole. Vous connoissés tous mes sentiments, et la tendre amitié que je vous ai vouée.

Nos respects je vous prie à Madame et à votre aimable famille.

POIVRE

Aujourd'hui 27 février j'ai reçu la pièce de ruban que m'avés fait le plaisir de m'envoyer. Je vous en remercie et je vous prie de la passer à mon débit. Il n'est pas question de payer à Mr. de STE CATHERINE<sup>1</sup> mon imprimerie, mais seulement son port de Paris à Lorient.

Le fil dont vous me parlés est certainement de *l'Abaca*. Or *l'Abaca* est un bananier sauvage dont les montagnes des Philippines sont couvertes. La filasse est bonne pour cables, on en fait de la toile que vous pourrés voir chés Mr. de JUSSIEU<sup>2</sup> à qui j'en ai donné sous le nom de *Nipis*. Cet arbre croit dans un an, donne plus de filasse que le cocotier dont il faut attendre le caire très longues années. Les vents s'obstinent à être contraires. Bonjour, santé, amitiés sans réserve.

POIVRE.<sup>3</sup>

A Monsieur

Monsieur Parent, premier Commis de Mr. Bertin, Ministre et Secrétaire d'Etat, rue Poissonnière, à Paris.

XI

26 juin 1777.<sup>4</sup>

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'adresser le 17 de ce mois avec les deux petits cornets de graines qui y étoient renfermés. Celles du cardamome m'ont fait d'autant plus plaisir, que c'est moi qui avoit tiré cette épice de la côte Malabar et qui en avoit introduit la culture à l'Isle de France. Le cardamome est un objet de commerce pour l'Asie dont les habitans en consomment beaucoup en le meslant avec leur béthel. L'autre graine est celle de la Zédoaire apportée de Madagascar à l'Isle de France. C'est sa racine qui est un objet de consommation pour la médecine. Les naturels de Madagascar qui la nomment Volengo, en mettent dans leur ris et dans tout ce qu'ils mangent. C'est une racine aromatique comme le gingembre. Les fleurs de ces deux plantes sont bleues et d'une forme singulière. Je vais en essayer la culture. Je n'avois pu semer que l'année dernière les graines de Chine que vous aviés eu la bonté de me faire donner l'année précédente. Trois espèces seulement avoient poussé, le mûrier et deux variétés de concombre qui ont fleuri, leurs fruits ont noué, mais ne sont pas parvenus à maturité, ce sont de bonnes espèces que nous n'avons pas en France et que je regrette. L'hiver a également fait périr

<sup>1</sup> L'un des directeurs de la Compagnie des Indes.

<sup>2</sup> Bernard de Jussieu, né à Lyon en 1699 ; décédé à Paris, 6 nov. 1777 ; entré à l'Académie des Sciences en 1725.

<sup>3</sup> P. S. autog. sig. de l'initiale P.

<sup>4</sup> Concernant les graines chinoises et le poisson de l'isle de France appelle Gourami et cardamomes. - Rép. le 2 juillet 1777.

les jeunes mûriers qui s'étoient annoncé avec de la bien bonne feuille meilleure que tout ce que nous avons ici.

Il ne faut pas, Monseigneur, vous décourager pour ce manque de succès, dans notre premier essay ; l'année dernière les graines du païs n'ont pas mieux réussi chez moi que celles de Chine. Les vents de nord qui ont régné presque toute l'année ont été fort contraires à la végétation et à toute espèce de semis. Je vous prie de demander à Péquin de nouvelles graines de toute espèce de fruit, de légumes, de fleurs et d'arbres du païs. Mais je désirerois que les noyaux, les pépins et toutes les graines un peu grosses, vous fussent envoyés dans des flacons ou petits vases de terre vernissée, bien bouchés et les graines enterrées dans un sable fin bien sec, les autres graines dans des cornets de papier étiquetés en caractères François.

Je ne vois pas qu'on ait essayé à l'Isle de France de vous envoyer le poisson Gourami que vous aviez demandé. Il seroit plus facile de vous en envoyer qu'il ne l'a été d'apporter de Chine en France le poisson doré. Le gourami est un beau et excellent poisson, bien supérieur à tous nos poissons d'eau douce et à presque tous nos poissons de mer ; il est familier, s'élève facilement dans la plus petite pièce d'eau, grossit, s'engraisse et multiplie très promptement. Ce seroit un beau présent à faire à l'Europe. Il a été apporté des Molucques à Batavia et de Batavia à l'Isle de France en 1760 ou 61. M. Ceré est celui qui les a le plus multiplié à l'Isle de France, c'est le seul à qui il faille s'adresser pour en avoir.

Ce Mr. CERE est, Monseigneur, ce bon cultivateur chargé de la culture de nos épiceries, pour lequel j'ai pris la liberté de vous demander, et pour lequel j'ai l'honneur de vous demander encore vos bontés auprès de M. de Sartine.

Permettés, Monseigneur, que je vous renouvelle ici les assurances de mon attachement, de ma reconnaissance et de tous mes sentimens respectueux.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur,  
Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE.

A la Fréta le 26 juin 1777.

## XII

On s'est trompé, Monsieur, lorsqu'on a dit au Ministre que j'avois entre les mains un Manuscrit chinois de sa Bibliothèque. Je ne me rappelle pas avoir jamais eu d'autre manuscrit chinois appartenant à Mr. Bertin, que celui qui est la traduction d'un poème sur les jardins. Si c'est celui que vous réclamés, vous devés le trouver chés M. PARENT père à qui je l'ai remis dans le tems.

J'ai l'honneur d'être avec des sentimens respectueux, Monsieur,  
Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE.

Lyon, ce 9 7<sup>bre</sup> 1777.

## XIII

23 Octobre 1778.

Monseigneur,

Vous avés eu la bonté l'année dernière de me faire part des graines que nos missionnaires vous avoient adressées de la Chine. La saison étoit trop avancée lors que je les reçus, pour les semer la même année. Je n'ai pu les semer que le printems dernier et je vais vous rendre compte du succès de ces graines.

De toutes les espèces qui m'avoient été adressées de votre part, huit seulement ont réussi. Sçavoir trois différentes sorte de giraumont dont un long fort gros à écorce d'un vertfoncé, un de moins gros volume à écorce rayée de vert et de jaune, un troisième dont le fruit a la forme d'un melon. Une calebasse singulière d'une grosseur moyenne et brodée extérieurement par des excroissances semblables à des verruës.

Une seule plante de *pé-tsai* d'une très grosse espèce que je conserverai pendant l'hiver pour la faire grainer au printemps prochain.

Quelques petits haricots ou phaséoles de peu de valeur qui n'ont porté que cinq ou six cosses dont les fèves ont parfaitement mûri. Ces haricots sont fort petits, de couleur brune, je ne les juge pas de bien bonne qualité. Il y en a en Chine une espèce excellente qui donne beaucoup et dont les cosses n'ont pas de fil.

Il s'est trouvé dans le paquet qui m'avoit été adressé de votre part plusieurs cornets de même espèce, d'une petite graine parfaitement semblable à celle de l'amarauthe ou crête de cocq ; cette graine a bien levé et a poussé comme mauvaise herbe. C'est un *Blittum*, espèce de légume très commun en Chine estimé dans nos colonies des Indes et de nos Isles où on le mange comme des Epinards. Quoique les Chinois et nos colons des Indes en fassent grand cas, je l'ai fait arracher avant qu'il ait donné sa graine, parce que c'est un légume d'un goût grossier en comparaison de nos épinards et que si je l'avois laissé grainer, je n'aurois plus été le maître de la détruire dans mon jardin.

Ce que j'ai eu de mieux, à ce que j'espère, c'est une plante dont la feuille ressemble un peu à celle de notre rose mauve plus allongée, que je crois être une fleur agréable disposée en ombelle d'un beau rouge vif que j'ai souvent admirée dans les jardins de la Chine et dont j'ai oublié le nom. Cette plante n'a pas fleuri mais j'en ai transplanté dans des pots pour la conserver l'hiver dans la serre et la faire fleurir l'année prochaine. J'en laisse plusieurs en pleine terre pour essayer si elle résiste aux gelées. Elles en ont déjà essuyé deux la semaine dernière sans souffrir aucunement. Si cette plante réussit, ce sera une nouvelle acquisition, nous ne l'avons pas encore. J'aurai l'honneur de vous en rendre compte l'année prochaine.

Mr. de JUSSIEU, démonstrateur au Jardin royal des Plantes qui est venu à Lyon voir sa famille, retournera à Paris à la fin du mois et sera porteur d'un paquet de graines de *pè-tsai*, cueillies dans mon jardin, sur des plantes provenant de graines chinoises. Ce Mr. s'est chargé de faire remettre le paquet à votre hôtel.

Mr. de CHOMPRES<sup>1</sup> m'ayant prévenu que je pouvois lui adresser quelques questions que j'aurois à faire à nos Missionnaires de Chine et que vous auriez la bonté de permettre qu'elles fussent jointes à vos expéditions, je prends la liberté de les insérer ici. Mes questions se réduisent à quatre, sçavoir, sur l'art des indigotiers chinois, sur le borax, sur le salpêtre, sur le tirage des soies de Nanquin. J'y ai joint une note des graines les plus essentielles à demander en Chine. Je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien appuyer de votre recommandation les questions que je propose et dont vous sentirez l'utilité, ainsi que les demandes que je fais des graines les plus utiles, avec l'indication de la meilleure manière pour les faire parvenir en bon état.

Je vous prie d'avance de me faire une petite part dans ce tems de l'envoi qui vous sera fait et de me communiquer surtout la réponse aux questions sur l'art de l'indigoterie. Je suis persuadé suivant la méthode des Chinois, nous réussirons à faire sans peine et sans beaucoup de frais du bon indigo en France. J'en ai chés moi la plante naturelle au produit.

Permettes, Monseigneur, que je vous renouvelle ici les assurances de tous les sentimens que je vous ai voué pour la vie.

Je suis avec le plus profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

POIVRE.

A La Fréta ce 23 Octobre 1778.

#### XIV

---

<sup>1</sup> Voir supra, *Toung pao*, Mai 1913, p. 244. (Note JPM : Nicolas Maurice Chompré est alors directeur de la Correspondance dans le ministère de Bertin.)

NOTE sur Mr. FLINCK ou FRINCK, ci-devant interprète de la langue chinoise, pour le Comptoir de la Compagnie d'Angleterre à Canton<sup>1</sup>.

Mr. FRINCK<sup>2</sup> a été envoyé très jeune en Chine, aux frais de la Compagnie des Indes, d'Angleterre. Il y a été envoyé comme enfant de langue pour y apprendre le chinois et pouvoir servir d'interprète entre les Anglois et le Gouvernement, ou les marchands chinois.

Mr. Frinck ou Frink arrivé en Chine en 1739 ou 1740, a été mis entre les mains des négocians chinois amis des Anglois. Il a été habillé à la chinoise, et a vécu plusieurs années parmi les Chinois qui l'ont emmené dans les provinces intérieures.

Après avoir appris la langue mandarine, le jargon de la province de Canton, il a été conduit dans la province de Fou-kien qui est une des provinces orientales de la Chine. Il y a appris encore la langue particulière de cette province qui diffère autant de la langue mandarine, que le Breton du François. Mr. Frink est le seul Européen qui ait appris cette langue du Fou-kien, langue très utile pour ceux qui négocient à la Chine, parce que les habitans de cette province sont les plus grands négocians de la nation chinoise, les plus industrieux, les plus travailleurs et les plus entreprenans.

C'est Mr. Frink qui en 1744 servoit d'interprète à Mr. Anson dans son entrevue avec le Vice-roy de Canton, ce fut lui qui procura à ce commodore anglois une audience du dit Vice-roy.

Ce fut ce mesme Mr. Frink qui en 1760 s'embarqua à Canton sur une corvette angloise qui fut expédiée pour reconnoître les côtes orientales de la Chine. L'objet apparent de cette expédition étoit de faire parvenir à l'Empereur, par la voye de M. Frinck une requête des négocians anglois portant plainte contre les prétendues vexations des Magistrats de la province de Canton.

Pour remplir cet objet apparent M. Frink entra avec sa corvette dans le Golfe de Leao-tong, au fond duquel il trouva une rivière qui l'approcha de Péking. Il entra avec sa corvette dans cette rivière qui le conduisit à quelques lieues de Pé-king. Il trouva aux approches de la capitale des corps de gardes chinois, qui arrêterent le bâtiment et l'empêchèrent de passer outre.

L'officier chinois qui commandoit le poste ayant demande le motif d'un voyage aussi nouveau et si extraordinaire, M. Frink répondit qu'il étoit porteur d'un placet à l'Empereur de la part de sa nation. L'officier demanda le placet, se chargea de le faire parvenir et d'avoir sous peu de jours des ordres de l'Empereur.

Le placet fut remis et porté à Peking ; quelques jours après il vint ordre de retenir la corvette, d'y mettre une garde, de débarquer le Sr. Frink, de le conduire à Péking.

A son arrivée à Péking, il eut ordre de retourner à Canton à la suite de deux grands mandarins nommés commissaires, pour aller examiner sur les lieux les plaintes contenues dans la requête des Anglois contre les Magistrats de la province de Canton.

Mr. Frink retourna donc par terre laissant sa corvette entre les mains des Chinois. On n'a jamais eu depuis de nouvelles de ce bâtiment anglois ; on a dit dans le tems, que les Chinois l'avoient brûlé ou fait périr avec tous les Anglois qui y étoient.

Les Commissaires arrivés à Canton avec M. Frink, examinèrent les plaintes des Anglois, les trouvèrent fondées à l'égard du *Dro-pou*<sup>3</sup> ou Douanier qu'ils envoyèrent prisonnier à Péking. Les plaintes contre le Fou-yen ou Vice-roy se trouvèrent sans aucune espèce de fondement.

M. Frink fut condamné à tenir prisonnier pendant une année et chassé ensuite des états de l'empire. Son ancien maître de langue qui fut convaincu d'avoir écrit la requête des Anglois fut condamné à mort et être exécuté en présence de Mr. Frink.

---

<sup>1</sup> A Mr. Parent. On doit vérifier au bureau des Affaires étrangères si ce Mr. Flink n'est pas le même que Mr. Floin dont parle M. Durand.

<sup>2</sup> En 1751, qui est la dernière époque où j'ai vu Mr. Frinck, cet Anglois me parut de petite taille, mince de corps, d'assés mauvoise mine et le visage un peu marqué de la petite vérole. C'est là tout ce dont je puis me souvenir. Il pouvoit alors avoir environ 28 à 30 ans. - N. A. de Poivre.

<sup>3</sup> Lire *Hou pou*.

A cette époque tous les Européens en général ont été beaucoup plus resserrés à Canton. Il leur a été deffendu de nouveau d'aborder à aucun autre port de l'empire. Il a été deffendu à tout Chinois de leur apprendre la langue du païs.

M. Frink est retourné en Angleterre en 1763. Cet Anglois très versé dans la langue et les coutumes de la Chine, passoit à Canton pour avoir peu d'esprit, et aucune connoissance surtout ce qui étoit étranger à la Chine où il avoit passé enfant.

Cet Anglois instruit, sans doute depuis son retour, des affaires de l'Europe, très versé dans les langues chinoises, dans la connaissance des coutumes du païs, connaissant les côtes orientales de la Chine, la facilité d'approcher de Péking par mer et par une rivière, connaissant Péking et l'intérieur de l'empire peut être très utile à une puissance qui auroit des vues sur la Chine<sup>1</sup>.

## XV

Lyon, 4 février 1778.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous renvoyer cy-joint le mémoire sur les pê-tsai, que vous m'aviés fait passer de la part du ministre. J'y ai joint mes observations que je vous prie de mettre sous les yeux de Mr. Bertin dans un moment de loisir.

J'ai l'honneur d'être avec des sentiments respectueux,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE

Monsieur de CHOMPRES.

## XVI

OBSERVATIONS sur le mémoire envoyé de Chine, au sujet du PE-TSAI.<sup>2</sup>

Le mot chinois *pè*, veut dire blanc, et celui de *tsai* veut dire légume. C'est ainsi que les Chinois nomment notre carde de poirée *Légume blanc*.

---

<sup>1</sup> Il faut lire FLINT - R. Montgomery MARTIN (*China*, II, 1847, p. 14) nous donne les renseignements suivants sur sa mission :

"A.D. 1761. M. PIGOU, one of the supercargoes, suggested an embassy to Peking, with a view to renew the trade to the North. Mr. Flint was appointed, and was favourably received at Ningpo and Chusan.

"It soon appeared that the Chinese authorities at Canton were unfavourable, and it turned out that between them a sum of 20,000 taels was sent to the officers about the court of Peking, and an edict was procured which confined the trade to Canton.

"Mr. Flint was urged to depart from Ningpo, without either goods or provision. He was forced to sail against an unfavourable mosoon, but instead of steering for Canton, he directed his course to the mouth of the Peiho, and from thence sent a petition to the Emperor at Peking.

"This petition reached the throne, and an enquiry was set on foot, the hoppo of Canton was dismissed, and several impositions unlawfully exacted, were taken off." The British ships were in future to be called Western Ocean ships, not "devil's ships".

"On Mr. Flint's return to Canton, his presence was required by thé Isonstock [read *Tsony tou*] (viceroy.) The supercargoes of all nations accompanied him into the city, thinking, as they were given to understand, that new orders were about to be issued.

"On their arrival at the gate of the palace, their swords were taken from them ; they were then forced into the viceroy's presence, and hesitating to pay homage, were actually thrown down on their faces. The Isonstock then called Mr. Flint, and read the Emperor's order for his banishment to Macao, for three years, and then leave the Empire for ever.

"This punishment was inflicted on Mr. Flint for going to Limpo (Ningpo) and the Native who wrote his petition was beheaded.

"Mr. Flint was kept in close confinement for three years, viz.: to 1762, and the English quietly submitted to this injustice".

<sup>2</sup> Autog. de Poivre. - *Pe ts'ai* [deux caractères chinois] - *Brassica chinensis*, Linn.; chou du Chan Toung.

Le *pè-tsai* chinois est donc notre carde de poirée, dont les Chinois font grand cas, tant parce qu'ils sont très pauvres en légumes, que parce que celui-ci est en effet l'un des meilleurs qui se trouvent dans leurs jardins. La carde poirée de Chine est d'une qualité supérieure à la nôtre. Elle vient plus grande, sa carde est plus large, plus longue, plus épaisse, plus tendre, moins fade que celle que nous avons en France.

J'en avois tiré des graines de Chine, pour mes jardins de l'Isle de France, où je n'en faisais pas cultiver d'autres. J'en ai apporté en France et je la cultive à la Fréta où elle réussit parfaitement ; elle est plus belle et meilleure que nos cardes de poirée ordinaires.

J'avois également apporté des graines des trois espèces de *pè-tsai*, dont parle l'auteur du mémoire ; toutes ont bien réussi : mais ces trois espèces de légumes confondus sous une même dénomination par le commun des Chinois, sont réellement trois espèces absolument différentes, que les jardiniers Chinois distinguent parfaitement. On les nomme communément *pè-tsai*, parce que toutes ont des côtes très remarquables et également blanches. Mais les fleurs et les grains ainsi que la forme des feuilles en sont différentes.

La carde de poirée est le vrai *pè-tsai*. C'est celui que les Chinois estiment le plus. C'est celui qui se cultive à Ngau-sun, qui se transporte salé et confit au vinaigre, dans toutes les Provinces.

La seconde espèce que l'auteur du mémoire met la première est un vrai chou, d'une forme très agréable à la vue : mais sans mérite pour le goût. Ce légume qui sur plante paroît tendre comme une laitue pommée crêpe, est dur, très difficile à cuire et sans goût. J'en ai abandonné la culture et il ne m'en reste pas même de graines.

La troisième espèce est une vraie moutarde à très grandes feuilles dont chaque plante cultivée avec soin par les jardiniers Chinois, devient grosse comme un beau chou, sans jamais pommer, néanmoins c'est le premier légume du printemps. Les Chinois en font grand cas. L'amertume piquante de ce légume leur plaît, en ce qu'il corrige la fadeur du ris, le goût fort piquant et grossier de ce légume plairoit à peu de personne chés nous. J'ai renoncé sa culture.

Ainsi des trois espèces de *pè-tsai* dont parle le mémoire, la seule carde poirée mérite quelque considération, en ce qu'elle est supérieure en qualité et en grosseur à l'espèce que nous cultivons en France ; mais il paroît inutile d'en faire demander des graines en Moscovie où peut-être il n'y en a pas. Si le Ministre est curieux d'en faire cultiver dans ses potagers, j'en ferai mettre à part cette année quelques plantes pour graines et j'aurai l'honneur de lui en envoyer.

## XVII<sup>1</sup>

Il ne me sera pas aussi facile, Monsieur, de satisfaire le Ministre sur la dernière question que vous me faites de sa part, qu'il me l'a été de lui donner des éclaircissemens sur le *pé-tsai*. L'expression chinoise sur laquelle vous me demandés explication est bien vague et je pense qu'il n'y a qu'un lettré chinois qui puisse vous y satisfaire avec exactitude. J'ay souvent remarqué que les livres chinois se servent ainsi d'expressions vagues qui exigent de longs commentaires. Ils aiment en général à déterminer le nombre des arts, des sciences, des vertus, des devoirs, des peines, des délits, sans les désigner nommément. Un auteur en met plus, un autre moins, de sorte qu'on est souvent très embarrassé pour les comprendre.

Je pense néanmoins que lorsque la notice envoyée de Chine, dit que MONG-TSEE<sup>2</sup> *étudia les six arts*<sup>3</sup> elle veut parler des arts primitifs que les anciens instituteurs de la nation chinoise étoient obligés de sçavoir pour les apprendre au peuple ; ces arts étoient l'agriculture, l'art d'arpenter, mesurer et niveller les terres pour fixer les propriétés, l'art de régler les tems et les saisons par le moyen des observations célestes, l'art de construire les bâtimens pour loger le peuple, celui de faire des tissus pour l'habiller,

---

<sup>1</sup> Pièce signée.

<sup>2</sup> [*Caractères chinois*] Meng Tseu (Mencius).

<sup>3</sup> Les six arts libéraux [*Car. chinois*] *Liou i* : [*Car. chinois*] *li*, Urbanité. - [*Car. chinois*] *yo*, Musique. - [*Car. chinois*] *ché*, Tir à l'arc. - [*Car. chinois*] *yû*, Conduite des chars. - [*Car. chinois*] *chôu*, Ecriture. - [*Car. chinois*] *chôu*, Arithmétique.



celui de la navigation qui comprenait en même tems celui de la construction des batteaux de toute espèce pour les transports.

Je pense que c'étoit là les six arts primitifs apportés par les anciens sages qui formèrent la première colonie chinoise dans le Chensi : Mais ce n'est là que mon opinion particulière, et il est possible que la notice chinoise veuille dire toute autre chose ; il est très possible par exemple que l'art de forger les métaux et de les employer à l'usage de l'homme soit un de ces six arts étudiés par MONG-TSEE. Je n'en sçay pas davantage et j'ay l'honneur d'être avec des sentiments respectueux,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE.

A La Fréta, 20 février 1778.

### XVIII

Permettés, Monsieur, que sous les auspices du respectable Ministre auquel vous êtes attaché et qui est le protecteur de toute bonne œuvre, je vous consulte sur les moyens d'en faire réussir une que j'ai fort à cœur. Je sçai que vous êtes chargé spécialement de la correspondance avec la Chine et que le bureau duquel ressort l'affaire sur laquelle je veux vous consulter, n'est pas le vôtre: mais je ne vous demande que des lumières et vous pouvés certainement m'en donner.

Je désire procurer à un jeune homme de la plus grande espérance pour sa partie, l'entrée et l'entretien aux frais du roy dans notre école vétérinaire établie à Lyon. J'ignore entièrement de qui cela dépend.

Vous verres par le mémoire cy-joint appuyé par le témoignage de tous les habitans du Bourg de Couzon<sup>1</sup> : 1° que ce bourg qui fournit presque toute la pierre dont est bâtie la Ville de Lyon, fait des pertes énormes en chevaux faute d'un bon élève de l'école vétérinaire ; 2° Que le jeune homme proposé et que je connois est plein d'ardeur et d'envie de s'instruire ; 3° Qu'il est fils du principal maréchal du lieu, fort honeste homme : mais pas assés instruit ; 4° Que la requeste a été présentée à M. l'Intendant de Lyon qui n'a pu accorder la demande. Mais je scai qu'on a répondu verbalement au père du jeune homme qu'il falloit s'adresser à Paris à M. NECKER (je pense que cela dépend de M. BERTIN) ; 5° Vous verres enfin par cette requeste que le jeune homme se nomme MARIN COUDOUR. Il est depuis trois mois à l'école vétérinaire de Lyon aux frais de son pauvre père qui ne peut plus fournir à la pension. Cependant le jeune Coudour a tant d'intelligence, tant d'ardeur pour l'étude et fait tant de progrès, que le Directeur de l'école (M. Flandrin) est désespéré de perdre un si bon élève.

Voudrés-vous bien, Monsieur, me rendre le service de m'apprendre quels seroient les moyens d'obtenir que ce jeune homme put continuer ses études dans l'art vétérinaire aux frais du roy, de la province, ou des écoles. Cette partie étant du département de Mr. Bertin, vous devés être à portée de me procurer les renseignements que j'ai l'honneur de vous demander. Vous me rendrés ainsi qu'à tous les villages qui m'avoisinent, un vrai service eu me mettant en état de suivre cette affaire.

La requeste que je vous adresse cy-jointe est un peu salie par les mains du maréchal : mais ce pauvre homme n'est pas en état d'en faire copier une autre. Je vous prie de la garder à part, pour servir suivant les renseignemens que vous aurés la bonté de me donner.

J'ai l'honneur d'être avec des sentimens respectueux,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

POIVRE.

A Lyon, ce 17 février 1779.

---

<sup>1</sup> Département du Rhône, à 3 kil. S. de Neuville, sur la rive droite de la Saône, au pied du Mont d'Or.

\* \* \*